

**Compte rendu de la Réunion du Conseil d'École n° 1  
en date du 17 octobre 2016**

Le premier conseil d'école de l'année 2016-2017 s'est tenu le mardi sous la présidence de monsieur Le Floch, directeur de l'école.

Étaient présents mesdames et messieurs les enseignants de l'école.

Étaient présents mesdames et messieurs les délégués des parents d'élèves :

- mesdames de Metz, Azavant, Vecten, Cottureau et pour la PEEP.
- mesdames Derepas, Machard, de Linage, du Peloux, Bourgeois, Ayanides, Magnaval, Baffert, et monsieur Lavabre pour l'UNAAPE.
- mesdames Courtois, Liochon et monsieur Cherief pour la FCPE.

Était présente madame Perillon, Conseillère municipale.

Était présente madame Dubois, cadre territorial, responsable du périscolaire de secteur.

Était présent monsieur Delemailly, Responsable des Cham primaires CRR.

Était excusée madame Noël, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

**1. Présentation du nouveau conseil d'école et bilan des élections :**

Avec un taux de participation de 56 %, les élections au conseil d'école ont réparti les 17 sièges de représentants : 4 sièges pour la FCPE, 4 sièges pour la PEEP et 9 sièges pour l'UNAAPE.

**2. Bilan de rentrée et organisation générale de l'école :**

L'école compte 403 élèves. Pour les élèves rencontrant des difficultés, une aide est proposée de 11H30 à 12H00 les lundis et jeudis. Les classes musicales voient la matinée prolongée jusqu'à midi les lundis et jeudis. Une classe a été supprimée deux jours avant la rentrée (effectifs -4). Les parents d'élèves ont écrit à M. le Directeur Académique ; courrier resté sans réponse.

**3. Mise en œuvre de l'enseignement musical et évènements :**

M. Delemailly, chargé des classes Cham, présente l'année musicale.

Sont évoqués les concerts, les heures musicales, les portes ouvertes et les examens. Les CE1 cham participeront au projet « rencontres chantantes » et se produiront au lycée Hoche le 23 mai. Les CP bénéficieront d'un programme de découverte des instruments la première quinzaine de juin. Le planning prévisionnel annuel et le livret d'accueil sont disponibles sur le site de l'école.

**4. École et Cinéma :**

Sept classes iront trois fois au cinéma cette année. Les enseignants travaillent en classe la préparation avant visionnage, puis les éléments d'exploitation après la séance.

**4bis. Bibliothèque :**

Merci aux parents bénévoles qui gèrent la bibliothèque. Les plages d'ouverture permettent de répondre à la demande des classes.

**5. Enseignement des langues vivantes : du CP au CM2**

L'anglais est dispensé par des enseignants de l'école. L'allemand est enseigné par Mme Herschtal en CE2 et CE1, Mme Schulz en CM1 et CM2 et Mme Lehuby en CP.

Le CM2 de Mme Gadacha bénéficie d'un parcours d'initiation à l'allemand qui permettra aux élèves de prétendre à une sixième « Bi-langue »

## **6. Sorties scolaires, classes de découverte, projets :**

Les CM2 de MM. Aïnési et Auba recevront leurs correspondants du au 11 mars 2017 et iront à Oxford du 14 au 18 juin 2017.

Les CM2 de Mme Gadacha partiront sur les plages du débarquement du 6 au 8 mars 2017.

Les CM1 de Mmes Chavignier et Schulz ont renoncé à leur séjour en Alsace pour cause de défection des correspondants allemands.

## **7. Périscolaire : accueil du matin, pause méridienne, étude du soir, accueil prolongé :**

L'accueil du matin, installé dans les locaux de la maternelle, reçoit dès 7H30, 25 élèves de notre école élémentaire.

La pause méridienne accueille jusqu'à 360 élèves. L'équipe de quinze animateurs encadre les enfants. Elle est coordonnée par deux référents sous l'autorité de la responsable du Périscolaire Mme Dubois. Mme Dubois évoque la mise en place des ateliers, ils ont té libres d'accès pour cette période mais seront sur inscription après les vacances de la Toussaint (Ludothèque, Théâtre, sport, perles, bracelets etc...) Les enfants s'inscrivent auprès des animateurs. Deux salles du nouveau bâtiment seront accessibles pour des activités de danse et de jeux théâtraux.

L'action « lire et faire lire » se poursuivra cette année : des volontaires viennent faire la lecture à nos CP de 12H45 à 13H15.

Entre 9 et 11 études surveillées de 16H00 à 17H30. L'accueil du soir (17h30 à 18h30) est limité à 84 places.

## **8. Sécurité et exercices :**

Durant l'année, il sera réalisé trois exercices « incendie » et trois exercices « attentat – intrusion ».

## **9. Réfection et aménagement des deux cours de récréation :**

La cour du bas a été totalement refaite (pente, évacuation, enrobé et traçages). Le résultat est satisfaisant. Néanmoins des buts de football tout petits ont été installés. Ils représentent un danger, les enfants pouvant les percuter. Le conseil d'école demande que ces buts soient retirés.

La cour de haut a vu le marquage au sol refait. Une marelle a été recouverte d'un rectangle de peinture, ce qui s'avère glissant. Le conseil d'école demande à ce que cette peinture soit retirée.

Un panier de basket a été fixé à un poteau très près d'un arbre. Le conseil d'école demande que ce panneau soit déplacé vers le poteau voisin.

## **10. Règlement intérieur de l'école : Délégués des élèves**

Le règlement est soumis au vote et adopté à l'unanimité. La charte de la laïcité y est annexée. Il sera diffusé pour signature des élèves et des parents. Un conseil d'enfants est mis en place. Des règles communes au scolaire et au périscolaire seront établies en concertation.

## **11. Coopérative :**

Le bilan de l'exercice 2016-2017 est présenté au Conseil d'école par M. Auba, trésorier de la coopérative. Il est précisé que les classes bénéficient de l'intégralité des dons des parents.

## **12. Festivités :**

Le carnaval aura lieu le mercredi 22 mars. Le thème reste à définir.

La fête de l'école pourrait avoir lieu le samedi 24 juin 2017 si la tension liée aux attentats est apaisée.

**La séance est levée à 22H00.** NB : Prochain conseil d'école Mardi 21 mars à 19H30.

Le Secrétaire de Séance :  
Caroline de Buttet

Le Président du Conseil d'Ecole :  
Jean-Paul Le Floch